

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC POUR
LA GESTION DU
CENTRE DE LOISIRS
SANS HÉBERGEMENT
DE LA BERGUE -
RAPPORT D'ACTIVITÉS
2024

N° CC_2025_0106

Séance du : mercredi 02 juillet 2025

Convocation du : 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Nadine JACQUIER, Marie-Jeanne MILLERET, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Christian DUPESSEY par Michel BOUCHER, Ines AYEB par Dominique LACHENAL, Maryline BOUCHÉ par Christian AEBISCHER, Louiza LOUNIS par Mylène SAILLET RAPHOZ, Amine MEHDI par Chadia LIMAM, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY par Odette MAITRE, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Jean-Luc SOULAT par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Yannick CHARVET par Danielle COTTET, Pascale PELLIER par Véronique FENEUL, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Julien BEAUCHOT par Pascal SAUGE

Excusés :

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Pascale MAYCA, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

Vu l'article R. 3131-2 du Code de la commande publique,

Vu les statuts et l'intérêt communautaire 6.2.3 « Action sociale d'intérêt communautaire » déclarant d'intérêt communautaire « La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Pierre Martin dit « La BERGUE » »,

Vu la convention de concession de service public conclue le 31 août 2022 avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie – F.O.L.74, pour la gestion du centre de loisirs sur la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2027,

Le rapport d'activités de l'année écoulée, produit par le délégataire, a été porté à connaissance de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 20 mai 2025, et ce conformément aux articles L. 1413-1 et 1413-3 du Code général des collectivités locales.

Le rapport présente les projets développés durant l'année 2024 pour l'accueil des enfants chaque mercredi ainsi que durant toutes les vacances scolaires, soit 18 981 journées enfants d'accueil – record absolu de fréquentation cette année. La répartition des usagers du centre selon la commune d'origine et par tranches (9 tranches selon quotient familial) est stable ; il est à noter que les 1ères tranches, comme la 9ème tranche sont particulièrement bien représentées, ce qui va dans le sens d'une certaine mixité des publics.

Le budget, avec 1 122 938 € de dépenses réalisées et une participation d'Annemasse Agglo à hauteur de 520 000 €, présente un résultat excédentaire de 42 032 €.

Les objectifs pédagogiques fixés ont été atteints en 2024 avec la mise en place d'activités en lien avec les thématiques de l'environnement et de la citoyenneté, avec pour exemple deux manifestations : fête de l'anniversaire de 80 ans de la Libération et reprise de la journée intercentre qui a rassemblé environ 260 enfants le 12 juin 2024. Est souligné l'effort d'inclusion des enfants porteurs de handicap, et des enfants présentant un PAI pour le déjeuner. Des contacts sont pris avec les structures sportives et culturelles de la direction (culture, jeunesse et sport) et devraient se développer en 2025.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport de la Fédération des Œuvres Laïques 74, délégataire pour la gestion du centre de loisirs de La Bergue, pour l'année 2024, tel que présenté en annexe.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 04/07/2025
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 06/07/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

UN SERVICE
ANNEMASSE AGGLO



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

ASSURÉ PAR



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2024

1) Rapport moral

CENTRE AERE DE LA BERGUE – ANNEE 2024 BILAN MORAL – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Introduction

Une année 2024. Année qui a respecté les obligations de la DSP et qui conforte le projet éducatif mis en œuvre et confirme son investissement dans la formation des animateurs. Avec un total de 18981 journées enfants réalisées, l'année 2024 a accueilli sa plus grande fréquentation de l'accueil de loisirs depuis la création du centre.

Une volonté éducative qui prend ses racines dans l'éducation populaire

Nous vous remercions du choix que vous avez fait de vous tourner vers une Fédération d'Education Populaire pour gérer et animer le centre aéré de la Bergue depuis quelques années maintenant. La Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie inscrit son histoire et sa culture dans un projet politique cohérent et en phase avec les valeurs de la citoyenneté et de l'action sociale qui a pris son origine il y a maintenant plus de 60 ans ici, sur votre territoire. Dans les années 60, des enseignants, des élus, des responsables associatifs, militants de l'éducation populaire et de la Fédération des Œuvres Laïques ont créé le Centre aéré de Pierre MARTIN, qui permet aujourd'hui à plus de 800 enfants de l'agglomération de bénéficier de vacances et de loisirs éducatifs de qualité, dans un cadre exceptionnel avec les mêmes valeurs que celles qu'ils défendaient.

La FOL s'est attachée à continuer cette œuvre qu'elle inscrit aussi dans la durée pour que de nouvelles générations bénéficient encore de lieux de vie collective, de rencontre, de plaisir et de découverte où l'enfant grandit en apprenant autrement dans le prolongement de l'école et de la famille.

Nous réaffirmons notre positionnement et notre volonté d'agir dans une perspective d'évolution de notre action à l'échelon du territoire, dans un climat de confiance et de respect, avec notre savoir-faire en gestion et en pédagogie au service des enfants et des jeunes de l'agglomération.

Ouvert toutes les vacances scolaires, mercredis et jours fériés, durant l'année 2024, le centre a accueilli des enfants en activités extrascolaires, sur 37 mercredis et 76 jours de vacances scolaires. Avec un transport mis en place sur tout le territoire, nous rendons l'accès au service accessible à tous et garantissons, avec la politique tarifaire proposée, une mixité du public représentative du territoire.

Toujours moteur dans les activités de lutte contre les discriminations et le racisme, de sensibilisation à l'environnement et des séjours courts qui sont un très bon moyen de

sensibiliser à cela, le centre a proposé en 2024 des séjours courts sous tentes d'une à quatre nuits consécutives chaque semaine de l'été.

Hilal, étudiante turque est venue renforcer l'équipe du centre en réalisant sur la Bergue son Corps Européen de Solidarité.

Toujours très investi dans la formation, véritable gage de qualité pédagogique, le centre de la Bergue a accueilli et organisé en 2024 des BAFA tout au long de l'année et accueilli un nouveau groupe de stagiaire BPJEPS piloté par l'espace formation de la FOL.

Un exercice financier équilibré : l'exercice financier de l'année 2024 a été réalisé en phase avec le projet de budget défini dans la convention de DSP et dans une démarche solidaire avec le partenariat établi avec Annemasse Agglo Les Voirons.

La qualité de la gestion financière repose et dépend de plusieurs paramètres :

- Une gestion, accompagnée et contrôlée par les services de la FOL sur le plan du suivi de la gestion financière et du personnel
- Un engagement fort pour la formation des animateurs est assuré par la FOL dans le cadre de son programme et de son plan de formation.

La FOL remercie les élus de l'Agglo de lui avoir fait confiance, et le bilan global démontre que c'était le bon choix de travailler avec la FOL.

2) Bilan d'activité

Ouverture

Le centre de La Bergue est ouvert tous les mercredis de l'année ainsi que toutes les vacances scolaires.

Cela représente 113 jours d'ouverture avec des jeunes.

37 mercredis hors vacances scolaires

76 jours en vacances scolaires

L'amplitude horaire pour les mercredis est de 7h30 le matin à 18h30 le soir.

Pour les vacances scolaires : 7h le matin et 19h le soir.

Ces horaires d'ouverture semblent convenir aux familles mais dans un contexte où la réglementation des contrats proposés aux animateurs évolue et le pourcentage d'animateurs mineurs augmente (notamment avec l'accès à la formation BAFA dès 16 ans) cela peut parfois être une gymnastique périlleuse pour faire correspondre le temps de travail sur les grandes amplitudes d'ouverture du centre.

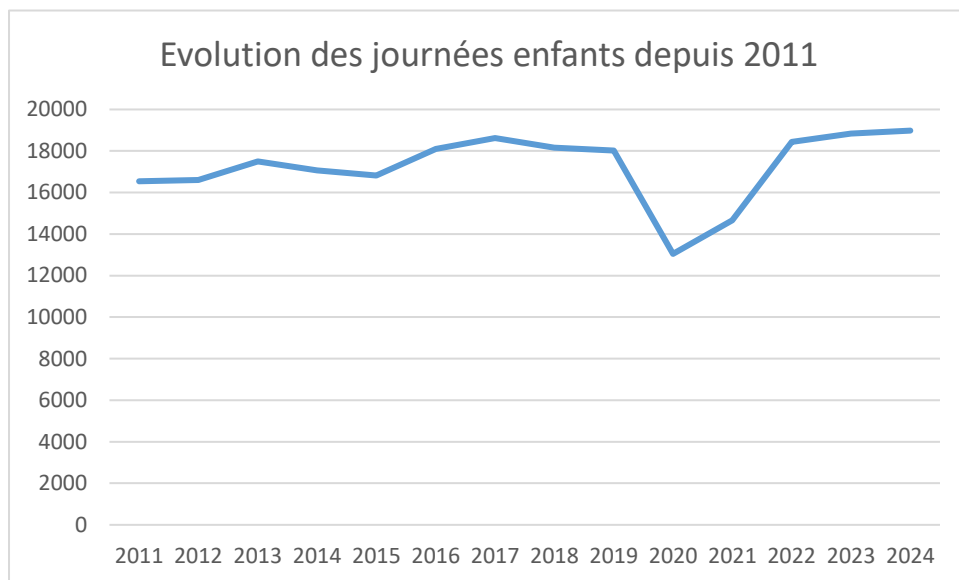
Fréquentation

Malgré un nombre de journées record en 2024, nous constatons sur la durée une stabilisation des effectifs depuis maintenant quelques années mis à part la baisse liée au COVID. Cet effectif

correspond à la capacité d'accueil permettant d'exploiter aux mieux les locaux en fonction des périodes et garantir un accueil de qualité quelques soient les conditions météo.

Nombre de journées enfants

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
18153	18021	13045	14666	18438	18920	19068



En respectant le nombre de journées enfants contractuel, le centre exploite au maximum la capacité d'accueil de la structure (au regard de l'espace à disposition, et notamment en cas de météo nécessitant la mise à l'abri des enfants).

L'été qui accueille les plus grands effectifs, un chapiteau de 350m² est monté dans le parc pour soulager le bâtiment principal et augmenter la capacité d'espace ombragé du centre. Cette solution répond à la demande même si la température à l'intérieur ainsi que le coût de la location de ce dernier sont parfois élevés (env 6 K€).



La réhabilitation du hangar en ERP serait pertinente pour l'été mais également sur les autres séjours quand la météo n'est pas au rendez-vous en offrant un grand espace couvert où des activités sportives pourraient être mises en place.

L'équipe

L'équipe du centre est composée d'animateurs permanents ainsi que d'animateurs vacataires qui viennent renforcer l'équipe sur les temps d'accueils extrascolaires.

En 2024, l'équipe se composait de la manière suivant :

CDI 100%

1 directeur
3 adjoints pédagogiques
1 apprentis BPJEPS
1 secrétaire

CDI temps partiel (animateurs des mercredis et certaines vacances)

13 animateurs

Contrat d'engagement éducatifs (CEE animateurs les vacances scolaires)

Vacances d'hiver : 27
Vacances de printemps : 36
Vacances d'été juillet : 57
Vacances d'été août : 49
Vacances de toussaint : 29
Vacances de Noël : 17

Durant cette année 2024, sont partis vers d'autres horizons professionnels Jérôme Ravier et Morgane Chouan, tous deux adjoints pédagogiques permanents en CDI 100%.

Retour qualitatif

Enquête de satisfaction

Durant l'été 2024, un questionnaire de satisfaction a été remis aux familles. Ce questionnaire dont vous trouvez un exemplaire en annexe renseignait sur les périodes d'inscription, les moyens de garde dont disposaient les familles et divers critères dont les résultats sont détaillés ci-dessous.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Inscriptions	12	II 2	I 1	
Accueil (au centre ou au car) matin et soir (dispo des animateurs, sécurité...)	9	6		
Imaginaire, thématiques	7	7		
Activités	7	8		
Encadrement	8	5	II 2	
Repas	9	5		
Transport	8	I 1		
Locaux, implantation	12	III 3		

Un bilan pédagogique positif

Au vu des retours familles pour l'année 2024, nous ne pouvons que conforter le bilan pédagogique présenté pour l'exercice précédent.

Les objectifs définis dans les priorités pédagogiques de la DSP sont atteints.

Le centre rayonne mais bénéficie également des atouts de l'agglomération comme les jeunes qui sont montés à Lucinges profiter des activités proposées par **l'Archipel Butor**.

Les **activités de sensibilisation à l'environnement et de lutte contre les discriminations** ont été riches et ont permis de sensibiliser les jeunes à ces thématiques.

L'accueil des enfants en situation de handicap a également été sollicité sur cette année avec 23 jeunes accueillis sur 227 jours de centre de loisirs.

Pour chaque journée de centre de loisirs, un **transport gratuit** pour les familles a été proposé et mis en place en fonction de la demande.

Dans chacune des communes de l'agglomération, au moins un arrêt est défini avec un horaire fixe de ramassage et de dépose des enfants.

Une **restauration de qualité** est proposée via la société 1001 repas. Leurs repas sont livrés en liaison froide et comportent 5 composants dont au moins un composant BIO.

Labélisé Zéro gaspi, la cuisine 1001 Repas travaille à optimiser aux mieux les aliments tout en respectant la saisonnalité des produits ainsi qu'une production locale.

Les repas en provenance de 1001 repas bénéficient également aux animateurs qui prennent le repas avec les enfants et pour lesquels il s'agit d'un vrai temps de travail. En fonction des effectifs, les animateurs peuvent manger sans commande supplémentaire de repas, en compensation de l'absentéisme et des quantités qui sont assez larges. Passé une quinzaine d'animateurs, l'effectif des animateurs est ajouté à la commande des repas.



La société 1001 Repas fournit également les repas du dispositif de la classe relais qui se restaure sur le centre les mardis et jeudis hors vacances scolaires.

La société 1001 repas propose également de faire visiter leur cuisine aux enfants du centre de loisirs ainsi que des animations telles que la fontaine de chocolat ou le barbecue.

Le centre a proposé en 2024 **divers types de séjours en fonction des âges des enfants**. Les activités citées ci-dessous sont ouvertes à tous dans la limite des places disponibles et n'engendrent aucun coût supplémentaire pour les familles malgré une offre de service supplémentaire comprenant bien souvent des repas, transport ou activités supplémentaires.

- Pour les **Maternelles** et **Poussins** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mercredi au jeudi sous les tipis du centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)
- Pour les **Petits** et **Moyens** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mardi au mercredi sous tentes au centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)
- Pour les **Grands** et **Pré-ados** > les **CAMPS** (sous tentes) de 5 jours (du lundi au vendredi)

Concernant les veillées, nous avons accueillis chaque semaine de l'été une vingtaine d'enfant. Ces activités sont très demandées et engendrent souvent des listes d'attentes.

- Pour les **Grands** et **Pré-ados** > les **CAMPS** (sous tentes) de 5 jours (du lundi au vendredi)

A propos des camps, nous proposons des séjours de 5 jours et quatre nuits sous tentes dans le département. Le but est avant tout de partager une expérience avec les copains, découvrir des nouveaux lieux et activités tout en s'impliquant dans la vie quotidienne du camp comprenant le montage du camp, les courses, la vaisselle, la cuisine et tout cela, sans papa-maman...

En 2024, le centre a proposé huit camps durant l'été comme détaillé ci-après.

Camps de juillet 2024

Du 8 au 12 juillet - Camp itinérant - La Bergue / Collonges sous Salève / Saint Jeoire
Camp itinérant regroupant des enfants de 5 centres de loisirs, mêlant activités nautiques et sportives. Le lieu de camp changera chaque jour pour découvrir de nouveaux paysages.
Au programme : accrobranche, activités aquatiques, balade, journée à la plage, journée en ville et Wibit.

Du 15 au 19 juillet - Activités aquatiques - Passy
Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Ecureuil.
Au programme : baignade, pédalo et Wibit, jeux de plein air, tournoi sportif

Du 22 au 26 juillet - Sport et découverte - Plateau des Glières
Les enfants planteront leurs tentes sur le terrain à côté du Chalet Sonnerat.
Au programme : grands jeux, jeux d'enquête, découverte du Plateau, balade, randonnée

Du 29 juillet au 2 août - Faune et flore - Plateau des Glières
Les enfants planteront leurs tentes sur le terrain à côté du Chalet Sonnerat.
Au programme : découverte du Plateau, découverte de la faune et de la flore, balades, grands jeux extérieurs

Camps d'août 2024

Du 5 au 9 août - Activités aquatiques - Passy
Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Ecureuil.
Au programme : baignade, pédalo et Wibit, jeux de plein air, tournoi sportif

Du 12 au 16 août - Jeux sportifs - Passy
Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Ecureuil.
Au programme : baignade, accrobranche, course d'orientation, mini-golf, tournoi sportif

Du 19 au 23 août - Jeux sportifs - Grand Bornand
Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Escale.
Au programme : grands jeux sportifs, balade, piscine, accrobranche

Du 26 au 30 août - Au Bonheur des Mômes - Grand Bornand
Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Escale.
Au programme : festival Au Bonheur des Mômes, piscine, grands jeux, balade

Les camps comprennent une quinzaine de places et sont remplis très rapidement. Afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, nous les limitons à deux semaines consécutives.

Nous avons constaté plusieurs étés que certains enfants participaient aux huit camps. Nous transmettons également aux parents une « charte de bonne conduite » afin d'éviter comme nous avons déjà connu l'accueil de jeunes sur ces séjours, inscrits par leurs parents mais qui

n'ont aucune envie d'aller en camp, aucune idée de ce qu'ils vont y faire et pèsent négativement sur l'ambiance des séjours.



L'accueil des scolaires

Durant l'année 2024, le centre a accueilli l'école de Bois Livron sur 4 demi-journées. Les enfants ont pu profiter de la mini ferme, d'activités cuisine et du parcours gymnique.

L'accueil des scolaires n'est pas évident à mettre en place car il nécessite beaucoup d'animateurs afin de recevoir les enfants en petits groupes et se déroule principalement en fin d'année scolaire qui correspond par rapport au centre de la Bergue à une très haute période d'activité avec la préparation de l'été.

Activités accessoires

La formation

Principale activité accessoire, la formation est depuis quelques années maintenant très présente au centre de la Bergue. Véritable gage de qualité des accueils, l'investissement ces dernières années à probablement contribué à combler le creux que nous avons constaté suite au Covid concernant les animateurs du territoire.

Depuis quelques années maintenant, le centre de la Bergue anime le collectif formation d'Annemasse aggro et a proposé en 2024 des formations BAFA et BPJEPS.

Les formations 2024 en quelques chiffres :

BAFA

BAFA théorique sport Léman du 20 au 27 janvier

BAFA théorique hiver 2024

BAFA théorique du 15 au 24 avril

BAFA théorique du 31 mai au 7 juin

BAFA théorique du 9 juin au 16 juin

BAFA théorique du 14 au 21 juin

BAFA appro du 17 au 22 juin

BAFA théorique du 24 au 31 août

BAFA théorique 20 au 30 octobre

Avec une moyenne de 20 animateurs par stage, le centre de la Bergue a contribué avec l'espace formation de la FOL74 à la formation de presque 200 animateurs durant l'année 2024.

BPJEPS

Le centre de la Bergue a accueilli les stagiaires en formation BPJEPS. Ils sont de ce fait présents en moyenne une semaine par mois au centre de la Bergue et ont terminé leur formation en mars 2025. Cette septième promotion du BPJEPS comptait 16 stagiaires. Orlane Gerdil qui réalisait sa formation en apprentissage au centre de la Bergue a obtenu son diplôme démarré à l'automne 2023.

La classe relais

Sur 2024, le centre a accueilli le dispositif de classe relais du genevois. Les jeunes qui bénéficient de ce dispositif, encadrés par trois salariés dont un coordinateur permanent de l'éducation nationale et une éducatrice de la PJJ sont venus les mardis et jeudis sur le centre afin de réaliser des travaux en dehors de leur établissement scolaire.

Suite à un changement dans l'organisation, après l'été 2024 le dispositif a changé d'organisation et le coordinateur accompagne les jeunes directement dans leurs établissements scolaires. Ce n'est que ponctuellement que le centre de la Bergue a été sollicité au cours du deuxième semestre.

L'AVIJ

Depuis l'automne 2022, le centre met à disposition les locaux du bâtiment maternel pour accueillir le dispositif de l'AVIJ (Aide aux victimes intervention judiciaire des Savoie).

Durant toute l'année, un samedi sur deux, l'AVIJ se rend sur le centre pour permettre aux enfants de rencontrer leurs parents, accompagnés de travailleurs sociaux.

Cela a représenté 25 journées d'accueil sur l'année 2024.

Le corps européen de solidarité

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Il s'appuie sur le succès de plus de vingt ans de programmes européens pour la jeunesse et de volontariat, notamment sur l'expérience du Service Volontaire Européen.

Depuis de nombreuses années, le centre de la Bergue accueille dans le cadre de ce dispositif, des jeunes qui s'impliquent sur des missions d'éducation à l'environnement.

L'accueil de ces jeunes se fait en partenariat avec la MFR de Bonne qui met à disposition un appartement et un véhicule pour la mobilité des jeunes. De notre côté, le centre de La Bergue accueille le jeune en stage à la MFR sur les vacances scolaires (période où la MFR est fermée), assure et finance leur formation BAFA.

En 2024, c'est Hilal originaire de Turquie qui est venue réaliser cette expérience au sein du centre de la Bergue.

Accueil divers

Une convention permet sous certaines conditions de faire bénéficier du centre, certaines associations ou collectivités. Ces accueils ne sont pas facturés sous condition qu'ils n'engendrent pas de dépenses pour le centre. Dans ce cadre-là, le centre a accueilli en 2024 les événements suivants :

- Les journées du social sur un jour organisé par le secteur social de la FOL.
- La chasse aux œufs organisée par le service enfance jeunesse de Cranves-Sales.

Temps forts 2024

- Durant les **mercredis de Janvier à Avril**, le groupe des grands (environ une **trentaine d'enfants de 9-11ans**) ont vécu un **projet sur les discriminations et le harcèlement**.

Au programme :

- Ateliers d'écriture sur les cartes de la Fraternité
 - Photo langage à une définition des discriminations
 - Création d'affiches contre le Harcèlement
 - Peinture sur galets de slogans contre les discriminations et le racisme qui avaient été déposés par les enfants et les animateurs au Lac de Machilly.
 - Animation autour du carré genre junior + Atelier d'écriture encadré par Yves Béal pour une quinzaine d'enfants de 8 à 11 ans.
- En parallèle sur les **mercredis du printemps**, un projet a été réalisé avec **Le centre de loisirs des Culottes Courtes à Boège** sur la **mixité et la découverte des sports dit de « filles » aux garçons et « de garçons » aux filles**. Ce projet a été mis en place sur

l'année 2024/2025 sur les mercredis, il a touché environ une **cinquantaine d'enfants de 9 - 11ans**. Les enfants ont participé à des débats, des ateliers d'expression, du théâtre forum et des sensibilisations au sport...

- Participation au **forum Eco Citoyen** du Lycée Jean Monnet, sensibilisation de **5 classes de Seconde et Première** sur la **Mixité** à travers le jeu des carrés genre.
- Le 12 juin 2024, les **Olympiades de la Fraternité** se sont déroulées au stade de **Romagny à Annemasse** avec la présence de plus de **260 enfants de 6 à 9 ans**. Cette journée fût coordonnée de toute pièce par l'équipe du **centre de La Bergue en partenariat avec la MJC d'Annemasse, Le Service Enfance Jeunesse de la Mairie de Bonne, Le Service Enfance Jeunesse de la Mairie de Vétraz Monthoux, Le Service Enfance Jeunesse de la Mairie d'Ambilly, le Service Enfance Scolaire et Extrascolaire de la Mairie d'Annemasse (participation de 8 clae) et le Service Enfance Jeunesse de la Mairie de Cranves Sales**. Soutenu par Annemasse Agglo, La FOL74 et le Super U de Bonne. Une journée sur la thématique des Jeux Olympiques mais surtout une rencontre pleine de bienveillance, de coopération, d'entraide et de rire.



- A l'occasion des **80 ans de la libération de la Haute-Savoie**, le centre de la Bergue a accueilli l'**AVM (Association Véhicules Militaires 74)** qui a **présenté aux enfants la vie durant la période de guerre à travers les véhicules militaires**, les activités sportives proposées durant cette période ainsi que les jeux de société utilisés à cette époque.





Fête de la nature 2024

Le **25 mai 2024** a eu lieu la traditionnelle fête de la nature qui propose de nombreuses activités aux enfants ainsi que le sanglier à la broche. C'est l'occasion d'ouvrir les portes du centre aux familles avant les vacances d'été.

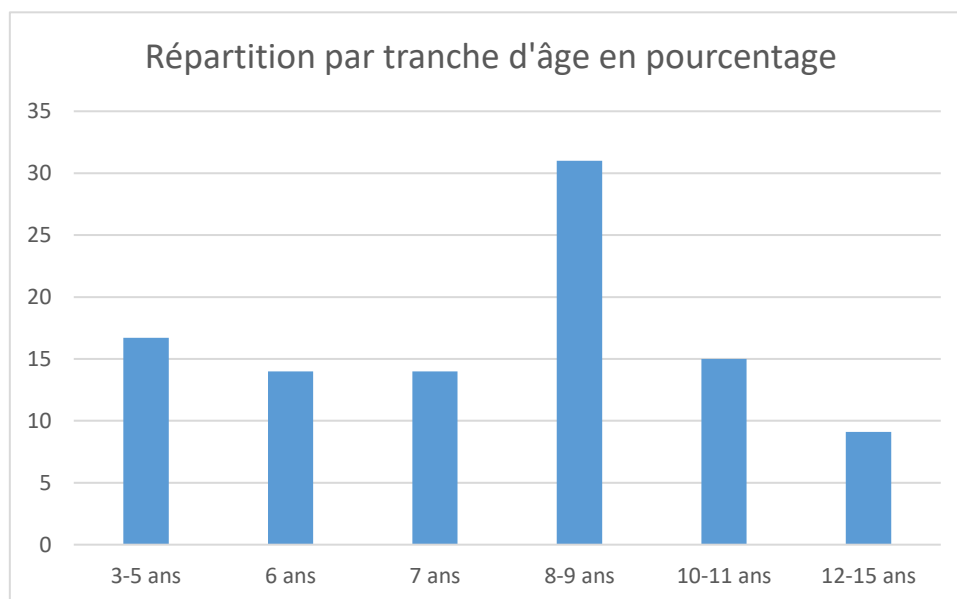
Le soleil et les familles étaient au rendez-vous de cette édition 2024.



Taux de fréquentation par tranche d'âge

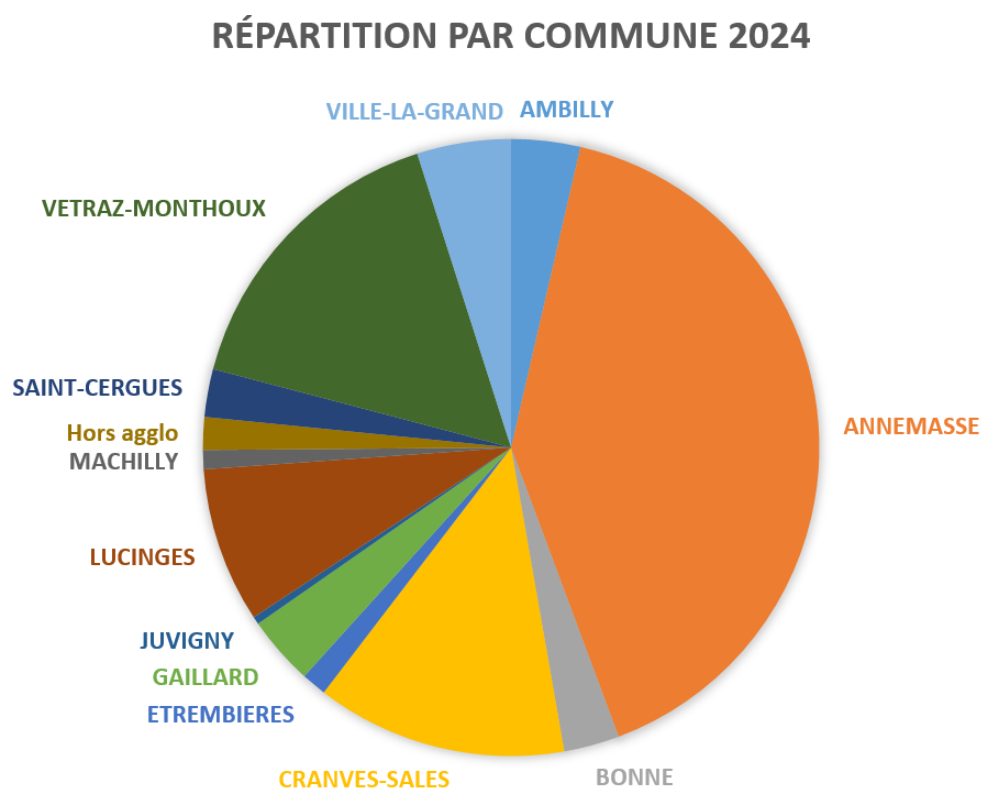
Les enfants inscrits au centre de la Bergue sont répartis par tranches d'âge.

Cette répartition permet d'adapter les activités ainsi que le rythme des journées aux besoins spécifiques des enfants en fonction de leur âge. Nous comptons 6 tranches d'âges réparties de 3 à 15 ans.



La répartition 2024 illustre bien la grande représentation des 8-9ans ainsi que la difficulté à toucher les plus de 12 ans que l'on retrouve principalement sur les camps l'été.

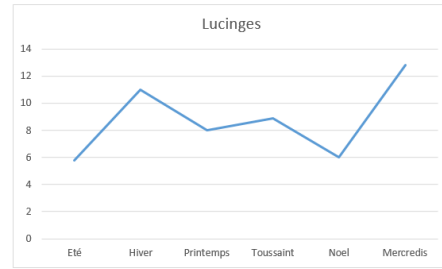
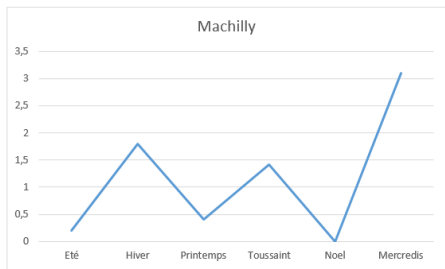
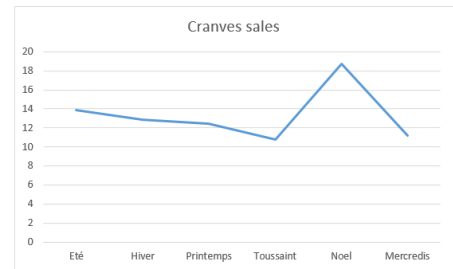
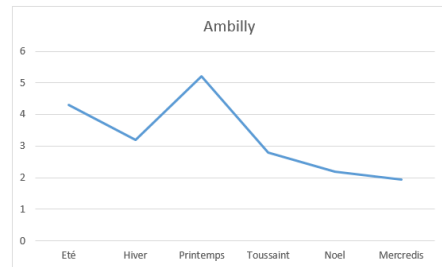
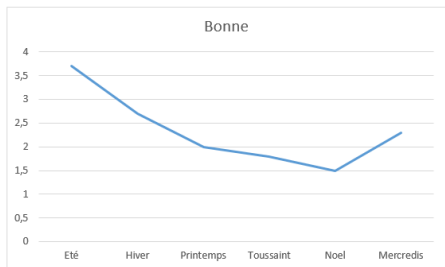
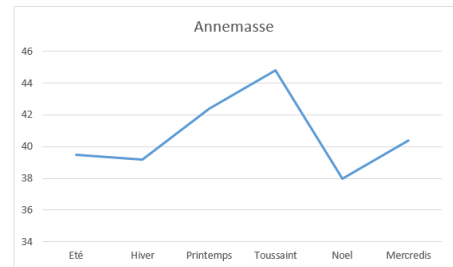
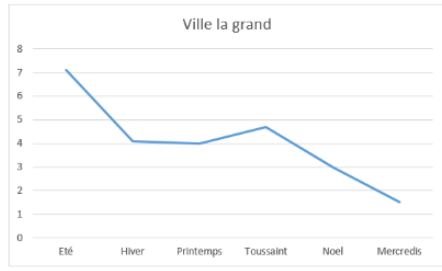
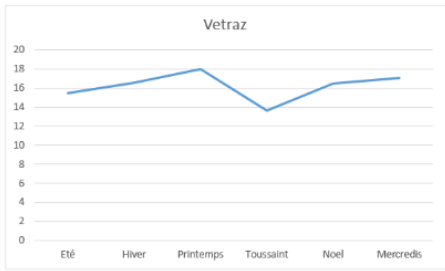
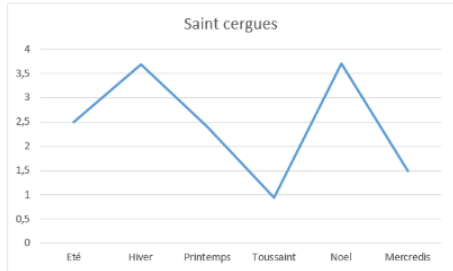
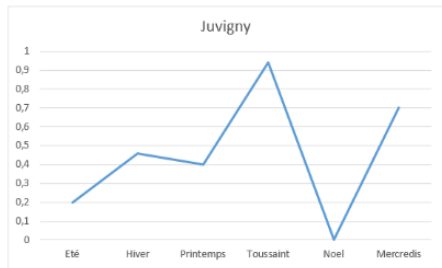
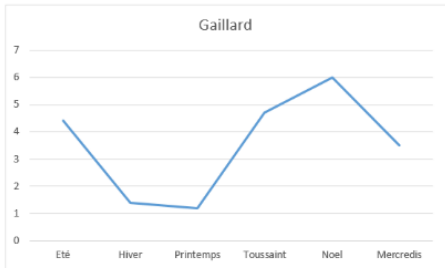
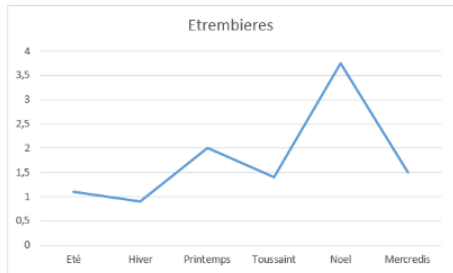
Origine des enfants accueillis



Pourcentage d'inscrits par commune en 2024

AMBILLY	3,70%
ANNEMASSE	40,60%
BONNE	2,90%
CRANVES-SALES	13,20%
ETREMBIERES	1,30%
GAILLARD	3,70%
JUVIGNY	0,40%
LUCINGES	8,10%
MACHILLY	1,10%
Hors agglo	1,70%
SAINT-CERGUES	2,50%
VETRAZ-MONTHOUX	15,90%
VILLE-LA-GRAND	4,90%

Evolution du pourcentage d'inscrits par commune en fonction des périodes



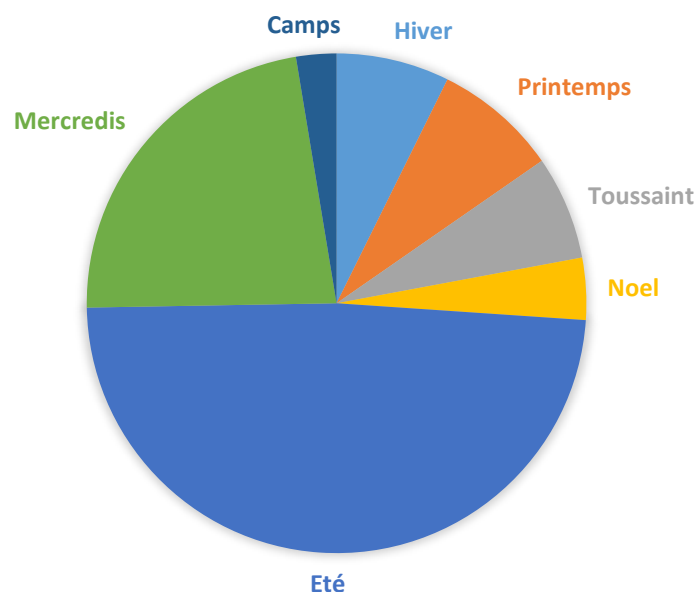
Evolution du pourcentage d'inscrits par commune de 2022 à 2024

Pourcentage annuel du nombre d'inscrits par commune			
	2022	2023	2024
AMBILLY	3,6 %	3,63 %	3,7 %
ANNEMASSE	50,9 %	42,58 %	40,6 %
BONNE	2,6 %	4,33 %	2,9 %
CRANVES SALES	10,8 %	11,65 %	13,2 %
ETREMBIERES	0,58 %	1,17 %	1,3 %
GAILLARD	3,19 %	2,46 %	3,7 %
JUVIGNY	0,34 %	0,87 %	0,4 %
LUCINGES	4,11 %	7,44 %	8,1 %
MACHILLY	0,23 %	1,11 %	1,1 %
ST CERGUES	2,08 %	2,75 %	2,5 %
VETRAZ-MONTHOUX	12,7 %	13,7 %	15,9 %
VILLE LA GRAND	7,36 %	7,32 %	4,9 %
HORS AGGLO	1,27 %	1,28 %	1,7 %

Nombre d'inscrits par période et par commune en 2024

Commune	ÉTÉ	Petites Vacances	Mercredis
AMBILLY	20	12	4
ANNEMASSE	186	129	50
BONNE	16	7	3
CRANVES-SALES	67	42	10
ETREMBIERES	5	3	1
GAILLARD	20	14	7
JUVIGNY	2	3	1
LUCINGES	29	22	15
MACHILLY	2	4	3
SAINT-CERGUES	12	8	
VETRAZ-MONTHOUX	73	45	17
VILLE-LA-GRAND	37	11	3
Hors aggro	9	8	5

RÉPARTITION DES JOURNÉES ENFANTS PAR SÉJOUR EN 2024

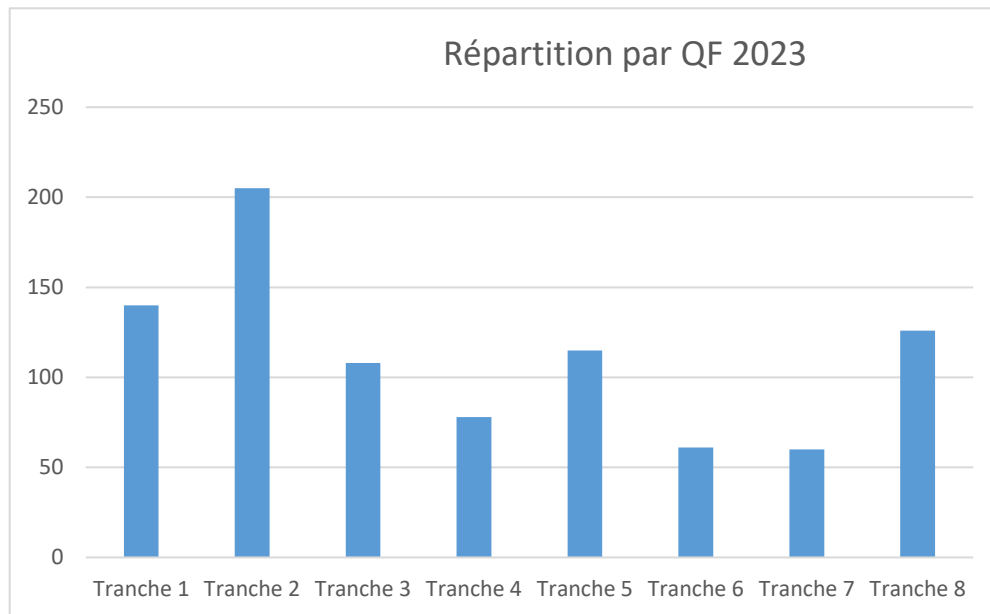


Effectif moyen inscrits par périodes

Effectif moyen accueilli par jours par période	
Mercredis	115
Hiver	139
Printemps	153
Juillet	251
Aout	232
Automne	134
Noel	96

Tarification

Depuis 2013, application d’une tarification au quotient familial.
 Au vu du nombre de familles présentes dans la dernière tranche (tranche 8 comprenant les familles au QF supérieur à 3 500 €) décision de créer à partir du 1^{er} janvier 2024 une neuvième tranche comprenant les QF supérieurs à 4 000 €.

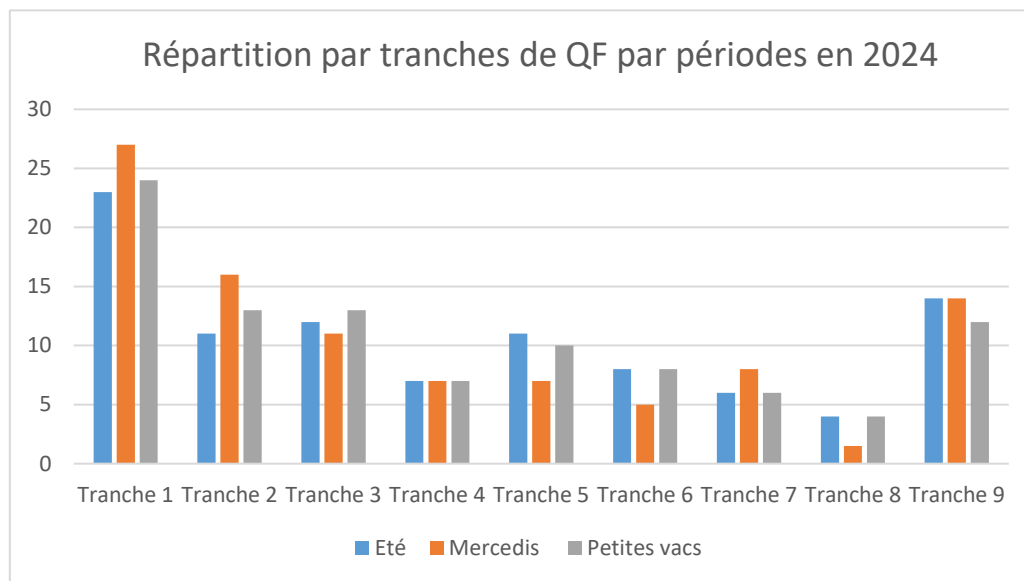


Grille 2024 avec la neuvième tranche

TARIFS 2024

ANNEMASSE AGGLO		Journée	Semaine
Tr. 1	Entre 0 et 800	12,00 €	60,00 €
Tr. 2	Entre 801 et 1200 €	13,70 €	68,50 €
Tr. 3	Entre 1201 et 1600 €	17,40 €	87,00 €
Tr. 4	Entre 1601 et 2000 €	20,60 €	103,00 €
Tr. 5	Entre 2001 et 2500 €	24,20 €	121,00 €
Tr. 6	Entre 2501 et 3000 €	27,80 €	139,00 €
Tr. 7	Entre 3001 et 3500 €	30,60 €	153,00 €
Tr. 8	Entre 3501 et 4000 €	34,40 €	172,00 €
Tr. 9	Sup. ou égal à 4001 €	35,40 €	177,00 €

Statistiques des inscrits en fonction du quotient familial



Ce graphique concernant 2024 illustre bien la pertinence de la création de cette neuvième tranche qui reste fortement représentée. Ce constat a déjà conduit à la mise en place d'une dixième tranche entrée en vigueur début 2025.

3) Aspect financier de l'action développée

Annexe 2 (budget réalisé 2024)

L'exercice 2024 se conclut avec un résultat positif de +42 032 € par rapport à celui de 2023 qui accusait un déficit de -39 492 €.

La participation d'Annemasse Agglo sur 2024 a été de 547 427 €.

Ce résultat provient principalement d'une baisse des dépenses (35 389 €) et d'une légère augmentation des recettes (6 643 €).

Concernant les dépenses, le budget voit la majorité des lignes à l'équilibre et c'est la masse salariale qui a permis de diminuer significativement les dépenses. Le départ de trois animateurs permanents dont les remplacements n'ont pas été effectifs de suite ou remplacés par des salariés occasionnels a fortement joué sur la masse salariale dans cet exercice 2024.

Au niveau des recettes, malgré une légère baisse de la participation des familles par rapport au budget liée à la répartition dans les tranches, la forte représentativité de la tranche un a bien augmentée la participation de la CAF.

L'implication également de l'équipe permanente sur la formation refacturée au service formation de la FOL a contribué à l'augmentation des recettes.

Conclusion

L'année 2024 présente un bilan positif tant sur plan financier que sur le plan pédagogique. De nombreuses familles de l'agglomération ont bénéficié du service proposé.

La qualité des animations du centre et le succès rencontré de ce dernier par les familles de l'agglomération est le fruit du travail mené sur plusieurs années. Le travail sur les animations, les thématiques, les transports, les tarifs, la modernisation des inscriptions et principalement la formation des animateurs a contribué à toujours améliorer le service. Cette dynamique a contribué à montrer aux usagers une réelle envie d'innover et répondre au mieux aux besoins des familles.

La formation des animateurs proposée sur le centre permet à des dizaines d'animateurs de démarrer leur formation BAFA et bien souvent d'être embauchés par la suite sur les vacances scolaires pour réaliser leur stage pratique.

ENQUETE DE SATISFACTION

Nom et Prénom de l'enfant :

QUESTION 1

Votre enfant fréquente le centre de loisirs :

- ☐ Les mercredis et les vacances **3**
- ☐ Uniquement les mercredis
- ☐ Uniquement les vacances d'été **7**
- ☐ Uniquement les petites vacances
- ☐ Uniquement les vacances (petites et grandes) **5**

QUESTION 2

Si votre enfant a fréquenté le centre de loisirs cet été, il est venu :

- ☐ Une semaine **1**
- ☐ 2 semaines **6**
- ☐ 3 semaines **3**
- ☐ 4 semaines
- ☐ 5 semaines **1**
- ☐ 6 semaines **2**
- ☐ 7 semaines **1**
- ☐ 8 semaines **1**

QUESTION 3

Avez-vous parfois un autre mode de garde ?

- ☐ Parents à la maison **3**
- ☐ Autre centre de loisirs **1**
- ☐ Assistante maternelle
- ☐ Famille (grands-parents, oncle, tante...) **10**
- ☐ Autre réponse : **3**

QUESTION 4

Comment avez-vous connu le centre de La Bergue ?

O Bouche à oreille **11**

O Réseaux sociaux

O Internet **3**

O Autre : **2**

QUESTION 5

Vous avez choisi le centre de La Bergue pour :

O Le cadre **12**

O Les activités **10**

O Les horaires **14**

O Les tarifs **5**

O Le transport **4**

QUESTION 6

Avez-vous connaissance de notre projet pédagogique (disponible sur notre site internet et disponible sur demande à l'accueil) ?

O Oui **12**

O Non **3**

QUESTION 7

Comment trouvez-vous les activités proposées au centre :

O Très satisfaisantes **8**

O Satisfaisantes **7**

O Peu satisfaisantes

O Pas du tout satisfaisantes

Commentaire éventuel :

QUESTION 8

Concernant les activités annexes proposées l'été (veillées et camps), trouvez-vous cela :

O Très satisfaisantes **6**

O Satisfaisantes **4**

O Peu satisfaisantes **1**

O Pas du tout satisfaisantes

Commentaire éventuel :

QUESTION 9

Que pensez-vous des tarifs ?

O Très satisfaisants **7**

O Satisfaisants **7**

O Peu satisfaisants **1**

O Pas du tout satisfaisants

Commentaire éventuel :

QUESTION 10

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Inscriptions	12	2	1	
Accueil (au centre ou au car) matin et soir (disponibilité des animateurs, sécurité...)	9	6		
Imaginaire, thématiques	7	7		
Activités	7	8		
Encadrement	8	5	2	
Repas	9	5		
Transport	8	1		
Locaux, implantation	12	3		

Commentaire éventuel :

Fédération des Oeuvres Laïques de Haute-Savoie

Délégation de service public CLSH La Bergue -
Budget Réalisé 2024

JOURNEES		Réalisé 2023	Accueil de loisirs	Formation	BUDGET Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Accueil de loisirs	Formation
MERCREDI		4 017	4 017		4 400	3 764	3 764	
MERCREDI 1/2 Journées						263	263	
FEVRIER		1 350	1 350		1 350	1 395	1 395	
PRINTEMPS		1 366	1 366		1 350	1 535	1 535	
ETE		9 422	9 422		9 600	10 111	10 111	
TOUSSAINT		1 255	1 255		1 300	1 272	1 272	
NOEL		756	756		920	728	728	
TOTAL GENERAL		18 166	18 166	0	18 920	19 068	19 068	0

N° compte	Nature des dépenses	Réalisé 2023	Accueil de loisirs	Formation	BUDGET Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Accueil de loisirs	Formation
60421000	Activités	5 334	5 334		6 000	8 271	8 271	
60431000	Activité camps	4 384	4 384		6 000	5 157	5 157	
60432000	Transport camps	180	180		500			
60433000	Hébergement camps	6 153	6 153		5 500	4 317	4 317	
60434000	Alimentation camps	5 127	5 127		5 000	9 368	9 368	
60440000	Transport circuit ramassage	41 708	41 708		35 000	39 760	39 760	
60510000	Matériel pédagogique	25 566	25 566		19 000	26 432	26 432	
60611000	Eau	6 814	6 814		7 000	6 160	6 160	
60612000	Electricité	7 639	7 639		20 000	14 957	14 957	
60613000	Gaz	16 454	16 454		18 000	23 951	23 951	
60621000	Carburant	9 151	9 151		8 000	8 720	8 720	
60631000	Produits d'entretien	18 622	18 622		11 000	5 337	5 337	
60636000	Petit équipement	7 744	7 744		5 000	5 778	5 778	
60640000	Fournitures administrative	831	831		1 000	2 570	2 570	
60660000	Pharmacie	176	176		267	96	96	
60671000	Alimentation (goûter,animation)	35 066	35 066		35 000	34 413	34 413	
61120000	Alimentation (prestation repas)	82 182	82 182		94 000	85 988	85 988	
61320000	Redevance affermage	8 475	150	8 325	7 650	6 825	150	6 675
61352000	Location matériel	15 772	15 772		14 000	18 713	18 713	
61353000	Location véhicule	6 181	6 181		7 000	3 922	3 922	
61521000	Entretien locaux	1 652	1 652		4 000	2 420	2 420	
61551000	Entretien matériel	0	0		1 500	4 640	4 640	
61552000	Entretien véhicule	677	677		2 000	2 197	2 197	
61561000	Contrat entretien (dont piscine)	8 669	8 669		7 000	7 551	7 551	
61562000	Maintenance informatique, logiciel	8 003	8 003		8 000	7 864	7 864	
6161XX	Assurances	7 305	7 305		6 500	5 168	5 168	
61860000	Formation	4 797	4 797		3 000	4 585	4 585	
621400	Ménage+gardiennage	266	266					
62511000	Déplacement personnel (dont autoroute)	2 833	2 833		2 500	2 778	2 778	
62560000	Missions	319	319		200			
62610000	Affranchissement	179	179		300	422	422	
62620000	Téléphone - Internet	3 679	3 679		3 200	4 242	4 242	
62780000	Frais bancaire	493	493		500	396	396	
63xxxx	Taxes sur rémunérations *	42 257	37 348	4 910	43 650	40 638	36 023	4 615
63780000	Autres impôts (Agefiph, ordures....)	8 195	8 195		8 000	8 545	8 545	
641xxx	Salaires bruts *	518 767	479 093	39 674	552 900	508 178	469 733	38 445
645xxx	Charges sociales *	129 297	115 107	14 190	123 675	128 236	114 956	13 280
647xxx	Autres charges sociales *	7 518	7 518		7 275	11 651	11 651	
65800000	Charges diverses	2 332	2 332			184	184	
67120000	Pénalité amende fiscale pénale					299	299	
68150000	Provisions pour risques (départ retraite)	15 961	15 961		7 000			
	SOUS-TOTAL DEPENSES	1 066 759	999 660	67 099	1 086 117	1 050 728	987 713	63 015
65500000	Frais de gestion	65 748	65 748		72 210	72 210	72 210	
	TOTAL DEPENSES	1 132 507	1 065 408	67 099	1 158 327	1 122 938	1 059 923	63 015

Détail personnel *	*DEPENSES DE PERSONNEL 63/64	697 839	639 065	58 774	727 500	688 703	632 363	56 340
-----------------------	------------------------------	---------	---------	--------	---------	---------	---------	--------

N° compte	Nature des recettes	Réalisé 2023	Accueil de loisirs	Formation	BUDGET Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Accueil de loisirs	Formation
70617000	Frais d'inscription	13 503	13 503		14 000	12 953	12 953	
70641000	Participation familles (	345 520	345 520		395 000	357 897	357 897	
70642000	Bons vacances CAF	25 195	25 195		20 000	27 135	27 135	
70643000	Prestations de service CAF	103 674	103 674		108 000	123 421	123 421	
70688000	Activités compl. (classe relais+scolaires)	9 601	9 601		8 000	7 410	7 410	
70812000	Avantage en nature (convention de comoda)	2 656	2 656		2 500	2 723	2 723	
70832000	Location de salle	8 325	0	8 325	7 500	6 675	0	6 675
70840000	Mise à disposition de personnel	58 774	0	58 774	54 000	59 696	3 356	56 340
70888500	Participation forfaitaire aux charges	1 954	1 954		1 900	1 998	1 998	
70888800	Autres produits d'activité divers					5 121	5 121	
75800000	Produits divers	3 813	3 813			2 987	2 987	
78153000	Reprise provision indemnité retraite					9 528	9 528	
70644000	Compensation financière Annemasse Agglo	520 000	520 000		547 427	547 427	547 427	
	TOTAL RECETTES	1 093 016	1 025 917	67 099	1 158 327	1 164 970	1 101 955	63 015

	RESULTAT	-39 492	-39 491	0	0	42 032	42 032	0
--	----------	---------	---------	---	---	--------	--------	---

	Coût par journée du pédagogique	3		2		3
	Coût par journée du fonctionnement	17		17		16
	Coût par journée du personnel	35		38		33
	Coût par journée des charges de structure	4		4		4
	Coût par journée total	59		61		56

ENQUETE DE SATISFACTION

Nom et Prénom de l'enfant :

QUESTION 1

Votre enfant fréquente le centre de loisirs :

- ☐ Les mercredis et les vacances **3**
- ☐ Uniquement les mercredis
- ☐ Uniquement les vacances d'été **7**
- ☐ Uniquement les petites vacances
- ☐ Uniquement les vacances (petites et grandes) **5**

QUESTION 2

Si votre enfant a fréquenté le centre de loisirs cet été, il est venu :

- ☐ Une semaine **1**
- ☐ 2 semaines **6**
- ☐ 3 semaines **3**
- ☐ 4 semaines
- ☐ 5 semaines **1**
- ☐ 6 semaines **2**
- ☐ 7 semaines **1**
- ☐ 8 semaines **1**

QUESTION 3

Avez-vous parfois un autre mode de garde ?

- ☐ Parents à la maison **3**
- ☐ Autre centre de loisirs **1**
- ☐ Assistante maternelle
- ☐ Famille (grands-parents, oncle, tante...) **10**
- ☐ Autre réponse : **3**

QUESTION 4

Comment avez-vous connu le centre de La Bergue ?

☐ Bouche à oreille **11**

☐ Réseaux sociaux

☐ Internet **3**

☐ Autre : **2**

QUESTION 5

Vous avez choisi le centre de La Bergue pour :

☐ Le cadre **12**

☐ Les activités **10**

☐ Les horaires **14**

☐ Les tarifs **5**

☐ Le transport **4**

QUESTION 6

Avez-vous connaissance de notre projet pédagogique (disponible sur notre site internet et disponible sur demande à l'accueil) ?

☐ Oui **12**

☐ Non **3**

QUESTION 7

Comment trouvez-vous les activités proposées au centre :

☐ Très satisfaisantes **8**

☐ Satisfaisantes **7**

☐ Peu satisfaisantes

☐ Pas du tout satisfaisantes

Commentaire éventuel :

QUESTION 8

Concernant les activités annexes proposées l'été (veillées et camps), trouvez-vous cela :

O Très satisfaisantes **6**

O Satisfaisantes **4**

O Peu satisfaisantes **1**

O Pas du tout satisfaisantes

Commentaire éventuel :

QUESTION 9

Que pensez-vous des tarifs ?

O Très satisfaisants **7**

O Satisfaisants **7**

O Peu satisfaisants **1**

O Pas du tout satisfaisants

Commentaire éventuel :

QUESTION 10

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Inscriptions	12	2	1	
Accueil (au centre ou au car) matin et soir (disponibilité des animateurs, sécurité...)	9	6		
Imaginaire, thématiques	7	7		
Activités	7	8		
Encadrement	8	5	2	
Repas	9	5		
Transport	8	1		
Locaux, implantation	12	3		

Commentaire éventuel :